

BILLS D'INTERET PUBLIC: B. N'AYANT PAS PASSE—*Suite*.

## LOI DE LA MARINE MARCHANDE (AMDT).

M. H. H. McLean—Dépose bill (n° 118) pour modifier loi de la marine marchande—3831; exempter de droits de pilotage charbonniers à la remorque—3831.  
1re lect.—3831.

## LOI DES PECHERIES (AMDT).

M. Barnard—Dépose bill (n° 58) modifiant loi des pêcheries—1400; pour disposer que permis de pêche au saumon ne seront accordés qu'après examen physique prouvant que permissionnaire sera apte au service naval—1404; 85 p. 100 entre les mains Japonaises—1401.

## LOI DES PERMIS POUR BATEAUX DE PECHE.

M. Jameson—Dépose bill (n° 27) relatif aux permis pour bateaux de pêche—726; pour libérer bateaux faisant commerce de poisson frais d'inscription immédiate au port—726.  
1re lect.—726.

## LOI DU PORT D'ARMES.

M. Lewis—Dépose bill (n° 86) relatif au port d'armes—1717; modification code criminel—1717; texte—1717; fusion divers projets présentés devant Chambre des communes, Canada et Grande-Bretagne—1748; plaintes relatives aux Italiens—1719; grand jury de Toronto—1721; article "Telegram"—1723; opinion juge Holt—1722.  
1re lect.—1722.

## LOI DE PROTECTION DES EMPLOYES DE CHEMIN DE FER.

M. R. Smith—Dépose projet de loi (n° 114) pour protection des employés de c. de f.—3364; pour obliger compagnies à s'équiper convenablement—3264.  
1re lect.—3364.

## LOI DE LA PURETE DES DENREES ALIMENTAIRES.

M. Currie—Dépose bill (n° 35) concernant pureté des denrées alimentaires—898; codifie diverses lois à ce sujet—898; réglementer emploi frigorifiques—898; création commission—898.  
2e lect.—899.

## LOI DES SERVICES ADMINISTRATIFS (AMDT.)

M. Beauparlant—Dépose bill (n° 12) pour modifier loi des services administratifs—205; rendre saisissables salaires des employés du gouvernement—205.  
1re lect.—205.

## LOI DES SOCIETES COOPERATIVES DE CREDIT.

M. Monk—Dépose bill (n° 11) concernant sociétés coopératives de crédit—204; péremptions antérieures du bill—204; déjà examiné—205; application du bill

BILLS D'INTERET PUBLIC: B. N'AYANT PAS PASSE—*Suite*.LOI DES SOCIETES COOPERATIVES DE CREDIT—*Suite*.

M. Monk—*Suite*.  
sera sous contrôle secrétaire d'état—205.  
1re lect.—205.

M. Monk—Propose 2ème lect.—1357; adopté—1357; en comité—1357.

Art. 5 (réception dépôts)—1358.

M. Osler—Pouvoir illimité—1358; parts peuvent être de \$1—1358; compagnies d'exploitation possibles—1358; application à Ontario dangereuse—1359; limitation progressive du capital nécessaire—1359; ne suppose aucune intention malhonnête de la part des organisateurs des sociétés—1360; si bill voté tel qu'il est constitué invitation à fraude—1362.

Sir Wilfrid Laurier—Exemple de succès en Europe n'est pas réponse à objection de pratique au Canada—1362.

M. Monk—Opposition constante au bill—1362; opposition marchands détailliers éliminée—1362; insuccès Osler au comité—1363; fraudes possibles avec toutes institutions financières—1363; garanties fournies par bill—1364; la coopération réclamée par classes ouvrières—1364.

M. Miller—Danger même de l'inspection de l'Etat—1364; les prêts aux actionnaires—1365; affaires Sheldon—1365; condescendance du comité—1366; rôle passif ministre des Finances—1366.

M. Perley—Modification au projet primitif—1366; la limitation du territoire d'action—1366; exemple local—1367.

M. Beattie—Les compagnies de placement d'Ontario—1368; bill nuirait à ces compagnies—1368.

M. Nesbitt—A annoncé en comité qu'il combattrait projet en Chambre—1369.

M. Stratton—Comité a trouvé bill dangereux—1369; danger clause retrait du capital—1370.

M. Monk—Pas société de prêt, mais de coopération—1370; ne mendie pas aide du Parlement—1370; pas loi spéciale pour Québec—1370.

M. Burrell—Règle admise d'accepter avis des comités—1371.

Sir Wilfrid Laurier—Nouveau point de vue soulevé—1372; demande réserver article jusqu'à ce que ministre des Finances consulté—1372.

M. Sproule—Danger de fraudes—1373; raisons acceptation bill par comité—1373.

Hon. M. King—Limitation des prêts—1374; avec étude—bill paraîtra sous jour différent—1375.

Hon. M. Haggart—Il y a toujours risques dans société financière—1375.

M. Osler—Insiste sur limitation initiale de capital et d'opération—1376; augmentation progressive—1376.

M. Monk—Succès caisse de Lévis—1377.

Art. 20—Cautionnement—1378.